



LA FORMATION FEDERALE ANIMATEUR / EDUCATEUR ESCRIME SPORTIF

PREAMBULE

La formation fédérale s'articule autour de deux diplômes : Animateur et éducateur

La Fédération française d'escrime délègue l'organisation de la formation et la certification des diplômes fédéraux aux Comité Régionaux. Les membres des équipes techniques régionales peuvent être sollicités en fonction de leurs compétences.

Il faut donc organiser notre formation de manière à ce que notre socle de compétence et d'évaluation soit commun à l'ensemble du territoire. Les contenus, les évaluations et les certifications seront harmonisés.

Cette harmonisation passe par une nouvelle organisation de la formation au sein de notre territoire. Les formations Animateur et Educateur s'articulent autour de modules de formation théorique et pratique de 60h organisée par le Comité Régional de Nouvelle Aquitaine, sous la responsabilité d'un cadre technique ou d'un référent régional en escrime, et de modules en situation pédagogique de 40 heures au sein d'une structure d'accueil (club, comité) sous la responsabilité d'un tuteur diplômé d'État.

Proposition d'organisation de la formation fédérale en Nouvelle Aquitaine :

La formation animateur et éducateur se fera sur 4 stages et un week-end de certification (sous réserve de modification en fonction des effectifs) :

- **Trois stages de 2 jours sur plusieurs lieux**
- **Un stage de 2 jours sur un seul lieu**
- **Un week-end de certification sur un seul lieu**

Les 3 premiers stages seront organisés sur deux ou trois lieux différents en fonction des demandes.

Les contenus seront harmonisés et chaque candidat aura la possibilité de s'inscrire sur le lieu du stage qui lui convient le mieux. En fonction du nombre de stagiaires, un CTS ou/et un cadre seront présents. Le quatrième stage de deux jours sera commun et sera organisé sur un lieu central.

La certification sera commune et se fera avec deux jurys de préférence des cadres Techniques. (ou plus si nécessaire en fonction du nombre d'inscrits) donc 4 cadres. Elle se fera de préférence aux CREPS de Poitiers



COUT DE LA FORMATION :

La formation est gratuite pour les stagiaires.

Le CRENA prend en charge tout ou partie des coûts pédagogiques (rémunérations et frais des cadres techniques et jurys d'examens intervenants sur les stages.)

Reste à la charge des stagiaires les frais d'hébergement et de restauration.

TABLEAU DES STAGES

STAGE	DATES	LIEUX
STAGE 1	13 et 14 octobre	COGNAC (à confirmer)
	23 et 24 octobre	BUGEAT
	27 et 28 octobre	LE BOUSCAT
STAGE 2	1 et 2 décembre	LE BOUSCAT
	15 et 16 décembre	ANGOULEME (à confirmer)
STAGE 3	09 et février	LA ROCHELLE
		LE BOUSCAT
		LIMOGES
STAGE 4 COMMUN Nouvelle Aquitaine	13 et 14 AVRIL	Lieux à confirmer en fonction des stagiaires
CERTIFICATION	18 et 19 mai	Lieux à confirmer en fonction des stagiaires